



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

SMLEM / DAIMLP

Formulaire de déclaration de pose de casiers
POUR L'ANNÉE 2023

Nom : Prénom :

Né (e) le : À :

Profession : Téléphone :

Adresse :

Mel. :

Déclare la pose de casiers (2 maxi.) munis d'un cône en matière rigide **sur la plage** de **(mention obligatoire)** :

**Le(s) casier(s) contenant un dispositif empêchant la libre sortie des captures (parloirs, piège...) est (sont) interdit(s).
La pose du(es) casier(s) sur le littoral est interdite du 15 juin au 15 septembre de chaque année.**

S'agit-il d'une 1ère demande : oui non

Si non, n° de la demande

Je m'engage à :

– me conformer aux règlements généraux sur la pêche maritime et aux dispositions de l'arrêté préfectoral en vigueur réglementant l'exercice de la pêche de loisir pratiquée sur le littoral et au large de la Seine-Maritime et de l'Eure, notamment sur l'identification du casier-(nom, prénom, n° de déclaration sur plaque de matière résistante à l'eau de mer).

– à l'expiration de la présente demande ainsi qu'en cas de verbalisation annulant la présente demande, les lieux devront, dans un délai d'un mois, être remis dans leur état primitif.

Le non-respect des dispositions réglementaires entraînera une verbalisation qui pourra conduire à une confiscation des casiers, une amende administrative et le cas échéant la remise en état des lieux aux frais du titulaire de la présente déclaration.

Fait, le

Signature

***Joindre une enveloppe demi-pochette timbrée (tarif 50 g) à vos nom et adresse pour la réponse**